

MAIRIE DE PUGEY
6 Rue de la Maltournée
25720 PUGEY

Tél. : 09.67.48.50.93
E-Mail : mairiedepugey@orange.fr

CONTRAT DE LOCATION SALLE DU TEMPS LIBRE

Entre Monsieur le Maire et :

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
TEL. :
MAIL :

OBJET DE LA MANIFESTATION :

DATE DE LA LOCATION :

TARIFS LOCATION :

RESIDENTS	PERIODES	TOUTES LES SALLES		GRANDE SALLE		PETITE SALLE	
	*WEEK-END	300 €	<input type="checkbox"/>	250 €	<input type="checkbox"/>	200 €	<input type="checkbox"/>
	*SEMAINE 1 JOUR	220 €	<input type="checkbox"/>	170 €	<input type="checkbox"/>	120 €	<input type="checkbox"/>
	*REUNION			50 €	<input type="checkbox"/>	30 €	<input type="checkbox"/>

NON RESIDENTS	PERIODES	TOUTES LES SALLES		GRANDE SALLE		PETITE SALLE	
	*WEEK-END	400 €	<input type="checkbox"/>	320 €	<input type="checkbox"/>	250 €	<input type="checkbox"/>
	*SEMAINE 1 JOUR	300 €	<input type="checkbox"/>	250 €	<input type="checkbox"/>	165 €	<input type="checkbox"/>
	*REUNION			70 €	<input type="checkbox"/>	50 €	<input type="checkbox"/>

REGLEMENT INTERIEUR :

Le locataire s'engage à :

- 1/ Respecter et faire respecter le règlement intérieur dont l'utilisateur a reçu copie.
- 2/ Verser par chèque bancaire (à l'ordre du Trésor Public) à titre de caution la somme de 800 €.
- 3/ Verser le montant de la location par chèque (à l'ordre du Trésor Public) avant utilisation.
- 4/ Souscrire une assurance couvrant les risques : accident, responsabilité civile, recours incombant à la société ou au responsable pour la durée d'occupation de la salle, et à en fournir la preuve.
- 5/ Constaté l'état des installations et du matériel avec le responsable, avant et après utilisation.
- 6/ Faire supporter à sa société ou à lui-même tous les frais occasionnés par les dégâts causés à toutes les installations utilisées ou non lors de la manifestation.
- 7/ Mettre les bouteilles en verre dans le container prévu à cet effet (situé à l'entrée du parking).
- 8/ Effectuer le tri des ordures et les mettre dans les bons contenants (Jaune et Gris).
- 9/ Rendre la salle propre pour la remise des clés.
- 10/ Prendre connaissance du mode opératoire du défibrillateur et constater son bon état de fonctionnement.

Je soussigné(e), atteste avoir lu et approuve les conditions du règlement intérieur de la salle du temps libre ci-dessus.

Fait à

Le

Signature du preneur,

Signature du Maire,